



PROCES VERBAL n° 11
Commission Régionale Contrôle des mutations
SAISON 2026 - 2027

Réunion du : 29 septembre 2026

Présidence : M. Jean DOMINICI

Présent(s) : MM Serge PISTOROZZI, Frédéric ARRIGONI, Vincent BATTESTI, Joseph BONAVIDA,
Sébastien CAPOLINI, Jean-Louis DOTTEL Jean-François GIANNETTINI, Jean
FORNACCIARI et Louis SABIANI

Excusé(s) :

Absent(s) :

1°) CAS DU JOUEUR "U19", Mohamed BANGOURA, de l'OLYMPIQUA ALATAIS au SAINT JEAN FC
(Ligue Corse de Football)

DEMANDE DU RETRAIT DU CACHET MUTATION

Suite au courriel du SAINT JEAN FC, en date du 23 septembre 2026 et compte tenu du fait que le club de l'OLYMPIQUE ALATAIS n'engage pas d'équipe "SENIOR" pour la saison 2026-2027, la Commission demande au secrétariat de la Ligue Corse de Football (service des licences) de procéder, pour le joueur cité en rubrique, au retrait du cachet "Mutation" et à l'apposition du cachet "Dispense Mutation", conformément aux dispositions de l'article 117, alinéa B, des Règlements Généraux, au profit de SAINT JEAN FC.

2°) CAS DU JOUEUR "SENIOR", Pasquale ROSSI, de l'AS FUTSAL BASTIA

DEMANDE D'ANNULATION DE LICENCE

Par courriel de l'AS FUTSAL BASTIA, en date du 25 septembre 2026, le club demande l'annulation de la licence pour M. Pasquale ROSSI, licence n° 960.359792 qui est retourné dans son pays d'origine (Belgique).

Après délibération, la commission décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

3°) CAS DU JOUEUR "U18", Andrei Tudor PORUMBOIU, de la JS BONIFACIO à l'AS PORTO VECCHIO
(Ligue Corse de Football)

DEMANDE DE DISPENSE DU CACHET MUTATION

Suite au courriel de l'AS PORTO VECCHIO, en date du 25 septembre 2026, et compte tenu du fait que le club de la JS BONIFACIO n'engage pas d'équipe "U18" pour la saison 2026-2027, la Commission demande au secrétariat de la Ligue Corse de Football (service des licences) de procéder, pour le joueur cité en rubrique, au retrait du cachet "Mutation" et à l'apposition du cachet "Dispense Mutation", conformément aux dispositions de l'article 117, alinéa B, des Règlements Généraux, au profit de l'AS PORTO VECCHIO.

Cependant le joueur Andrei Tudor PORUMBOIU ne peut évoluer que dans la compétition ouverte à sa catégorie d'âge, sans possibilité de sur classement.